



Extrait du L'École Émancipée

<http://ecoleemancipee.org/spip.php?article2970>

Intervention sur l'évaluation et la gouvernance.

- FSU - Congrès - Congrès FSU 2019 - Interventions de l'ÉE dans le thème 1 -

Date de mise en ligne : jeudi 12 décembre 2019



L'École Émancipée

Intervention sur l'évaluation et la gouvernance.

L'évaluation est au coeur de notre professionnalité mais depuis quelques années, elle ne cesse d'être dévoyée, utilisée, instrumentalisée même pour devenir un véritable outil de « gouvernance » permettant de contrôler enseignantes et enseignants (gouvernance entre guillemets puisque ce mot du vocabulaire technocratique n'est pas le notre !).

C'est bien une culture de l'évaluation mise en oeuvre par l'Administration qui s'est développée au mépris de notre professionnalité et de notre liberté pédagogique.

Elle a comme corollaires une dépossession des enseignantes et enseignants à travers la multiplication d'évaluations nationales standardisées (CP, CE1, 6ème, 2de), une augmentation de la charge de travail à travers le tout-compétences, les bilans nombreux à compléter et les épreuves en cours de formation en lycée (E3C).

Les injonctions contradictoires, les pressions plus ou moins fortes émanant tant des chefs d'établissement dans le 2d degré que d'une partie, plus ou moins importante, des IEN et IPR contribuent largement à la crise de la profession.

A l'Ecole Emancipée, nous pensons que nous devons reprendre la main en tant qu'enseignantes et enseignants conceptrices et concepteurs de nos métiers.

Pour cela, il est indispensable d'inventer des cadres collectifs d'élaboration afin d'apporter des solutions pédagogiques et didactiques aux difficultés d'apprentissage des élèves face auxquelles ils et elles ne sont pas également armés.

Ces cadres collectifs d'élaboration horizontaux sont nécessaires pour interpréter les programmes, concevoir des séquences pédagogiques, analyser les pratiques, les succès et les loupés des élèves, mutualiser les outils et les solutions.

Cela implique un temps dédié dans les services mais ce n'est pas mon propos ici.

La condition de ce travail en équipe est que ses participantes et participants y soient sur un pied d'égalité, sans aucun rapport hiérarchique entre les membres des collectifs. Cela permettrait de reconnaître l'indépendance et la responsabilité professionnelles des personnels. Dans le 1er degré, cette collégialité existe et explique le refus des enseignantes et enseignants de tout rôle hiérarchique de la direction d'école.

C'est pour ces raisons que les personnels d'encadrement que sont les chefs d'établissement, les IEN et IPR doivent être débarrassés de leur fonction et donc de leur pouvoir hiérarchique et rejoindre ces cadres collectifs d'élaboration. Car à l'EE, nous sommes pour un système éducatif sans hiérarchie.

Ce sont des milliers de personnels qui seraient ainsi immédiatement disponibles pour étoffer les équipes sur le terrain et les faire bénéficier de leur expertise.

Intervention sur l'évaluation et la gouvernance.

C'est le sens de l'amendement proposé par l'EE en ajout dans le zoom à la fin du paragraphe 42 : « A rebours de cette situation, la FSU se prononce pour la création de cadres collectifs d'élaboration horizontaux et l'intégration des corps de direction et d'inspection dans ceux-ci, sans pouvoir hiérarchique sur les personnels. »

Guilaine De San mateo